Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2016/0364(COD)	Procédure terminée
Directive sur les exigences de fonds propres: entités exemptées, compagnies financières holding, compagnies financières holding mixtes, rémunération, mesures et pouvoirs de surveillance et mesures de conservation des fonds propres Modification Directive 2013/36/EU 2011/0203(COD) Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière Priorités législatives Déclaration commune 2018-19 Déclaration commune 2017		

Informations complémentaires

Document de recherche	Briefing